Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 13 (1862)

Artikel: Le Doyen Morel considéré comme écrivain

Autor: Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549508

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APPENDICE.

LE DOYEN MOREL CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN,

par M. le pasteur Bernard.

Dans ce Vallon, la bêche et la lime sont plus actives que la plume de l'écrivain. On cultive les terres, on fabrique des montres, on rédige actes, correspondances et recettes, et l'on fait bien, car il faut vivre; mais parmi ces milliers d'hommes, il en est peu qui s'asseient à l'écart, qui méditent et écrivent sur les grandes questions qu'élabore la pensée humaine.

Un seul citoyen de ce Vallon, né dans le village où s'est écoulée sa vie entière, a marqué parmi nous comme auteur. Il nous a paru convenable de profiter de la réunion de cette assemblée jurassienne, pour mettre en lumière, non la vie et les fondations de M. le doyen Morel, chacun les connaît; mais ses écrits, ses principes et ses pensées génératrices. C'est en même temps rendre hommage à la mêmoire d'un grand citoyen, qui a fortement marqué l'empreinte de ses pas dans cet Erguel que vous honorez de votre présence et qui, vivant, eût été le premier, le plus ardent, le plus jeune de cœur des membres de la Société d'émulation.

Toutefois, ne cherchons point en lui le métaphysicien: il était homme du Vallon, homme de cœur, d'intelligence, d'action, — mais pas songe-creux du tout. Ses écrits ne portent point sur les questions mystérieuses de la philosophie, sur l'origine du mal, sur la théodicée, sur le déterminisme. Il

détournait le regard du côté mystérieux de la vie pour saisir uniquement le côté pratique des choses. Comme me le disait sa fille, « toute sa vie il a conjugué le verbe agir. » Ses écrits mêmes étaient des actions et portaient à l'action. Il dédaignait les enjolivements du style, le jeu des antithèses, la symétrie des périodes; il n'avait pas le temps de limer ses phrases; il laissait cela aux beaux esprits; lui, il était pressé d'agir dans un monde où il y a tant à faire. Son style n'en est pas moins agréable, mâle, clair, rapide et allant droit au but. Toutes les allures de cet homme ont quelque chose de grand : nature d'aigle et non de moineau; vol franc, grands coups d'ailes et vaste envergure.

Groupons sous certains chefs les ouvrages et les idées du doyen Morel.

I. Religion.

Nous n'abordons point le côté dogmatique de la religion, nos statuts nous l'interdisent; d'ailleurs M. Morel n'était pas un homme à système théologique. Ce qui caractérise son esprit, c'est une absence remarquable de préjugés et d'un attachement excessif aux formes du passé. — Tout son regard est tourné vers l'avenir; il ne boude pas son siècle et ne regrette pas outre mesure le bon vieux temps: homme de progrès quand même, laissant facilement l'heure qui s'enfuit, et saluant toujours avec confiance celle qui arrive, il n'a rien de morose, il reste jeune, parce que son cœur ne s'est pas consumé dans de vains et amers regrets. Par ce fait, il est resté ouvert jusqu'à sa fin aux vérités nouvelles qui se présentaient à lui; et des landes sèches d'une religion tout intellectuelle, il a passé successivement à des herbages plus frais et plus succulents.

Dans ses discours d'ouverture du synode du Jura (tous manuscrits) il traite d'abord la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; il en entrevoit la possibilité comme conséquence future de la liberté religieuse: il ne recule pas d'effroi devant cette éventualité, tout en désapprouvant le sys-

tème américain, et préférant l'union des deux pouvoirs pour s'appuyer mutuellement, mais non l'absorption de l'Eglise Césaropapisme par l'Etat, par l'Eglise théocratie. Aussi fut-il en 1831 l'un des principaux promoteurs de l'établissement d'un synode cantonal, ayant surtout la mission d'affermir l'Eglise comme établissement distinct, et non comme un simple dicastère de l'Etat.

Dans un autre discours il apprécie le réveil religieux du XIX^e siècle comme un fait réjouissant, aprés les terribles excès de la révolution française et les guerres désastreuses de l'Empire.

Une excellente allocution de l'an 1837 traite de l'enseignement religieux; il réfute l'opinion qui veut attendre la maturité de la raison avant de parler de Dieu aux enfants. « Ou » la religion est une vérité, dit-il, ou elle n'en est pas une; » si elle n'en est pas une, n'en parlez à aucun âge; si elle en » est une, parlez-en à l'enfant dès qu'il sera susceptible d'im- » pression. » Je me plairais à citer beaucoup, permettez encore quelques lignes. « Cette éducation doit commencer et » prendre déjà de fortes racines sous le toit paternel. C'est se » tromper, je crois, que d'en éloigner sans nécessité l'enfant » pour le placer au milieu de nombreux compagnons d'étude » et lui faire échanger la vie de famille contre la vie de collége » et de fastueux instituts. La vie de collége et de pension » isole et rétrécit le cœur, inspire le goût de l'indépendance, » change et dénature les affections.... »

Mentionnons enfin un discours synodal plein de verve et de cœur sur le bienfait de la vie, sur son inviolabilité et sur l'abolition de la peine de mort; il part du principe évangélique « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie » pour battre en brèche comme anti-chrétienne l'exécution des criminels, niant le droit de la société de priver un homme de la vie. Il a défendu cette thèse dans un Mémoire qui fut couronné mais que je n'ai pas sous les yeux.

II. Histoire.

Si M. Morel a médité les questions d'Eglise et de religion conformément aux devoirs de sa charge, il n'est demeuré étranger à aucun domaine de la pensée; l'histoire de son pays a eu une large part à ses préoccupations. En 1813, il publia à Strasbourg son Abrégé de l'histoire et de la statistique du cidevant Evêché de Bâle réuni à la France en 1793, suivi de renseignements sur ses principales familles et ses anciens châteaux. Ce volume compte 350 pages. On a rectifié et l'on rectifiera encore plusieurs assertions de la partie historique, mais tout Jurassien lira toujours avec un vif intérêt ce livre riche en faits bien coordonnés et témoignant d'une érudition variée, comme d'un amour profond pour son petit pays. Il s'y trouve un chapitre que nous ne pouvons relire sans émotion. Le tableau des mœurs de nos ancêtres, de leurs habitations, de leur costume, de leurs fêtes champêtres, le tableau surtout de la vie de nos anabaptistes, sont pleins de charme, parce qu'ils sont tracés avec un cœur ému. Ne se trouvera-til donc aucun Jurassien savant pour faire une seconde édition de cet ouvrage avec compléments et appendices. Il y a longtemps que notre peuple attend cette publication.

Le second ouvrage de cètte catégorie est l'Histoire de la réformation du canton de Berne, traduit de l'allemand, à l'occasion du troisième jubilé en 1828. L'Appendice qui raconte la réformation de la Prévôté, de l'Erguel, de Bienne, Neuveville et la montagne de Diesse est un travail original du doyen Morel, fort incomplet, il est vrai, mais d'autant plus intéressant que nous ne possédons aucun autre écrit sur ce sujet; il appelle un continuateur.

III. Economie politique.

Ami sincère de notre peuple qu'il édifiait par ses discours, et dont il avait étudié l'histoire comme aucun de ses contemporains, le doyen Morel travailla toute sa longue carrière à augmenter la prospérité matérielle de nos populations; e

comme l'agriculture était à ses yeux le premier des arts, il devint agriculteur passionné; il en sit une étude profonde, reconnut les torts de l'ancienne routine et avec l'impétuosité de sa conviction, il battit en brèche jachère, vaine pâture, et tous les abus qu'un sot conservatisme avait accumulés. Il n'avait pas trente ans qu'il avait déjà écrit des mémoires couronnés par des sociétés philantropiques sur des questions agricoles. — J'en ai un sous les yeux de 1806 avec le titre : Essai sur cette question: Quels sont les avantages et les inconvénients de la vaine pâture et quel serait le meilleur parti à prendre à cet égard. Ce mémoire fut couronné par la Société d'émulation patriotique de Neuchâtel. Il recommande d'abolir la vaine pâture qui gâte les champs et les prés en automne, de ne plus se contenter des herbages naturels, mais de semer trèfle, esparcette et luzerne, de remplacer la jachère par le système rationnel et sûr des assolements. Il cite Lygnère comme modèle : il paraît que le pasteur de cette localité 1 avait réussi à perfectionner d'après la science nouvelle, la culture des terres de cette commune dont M. Morel dit: « que la pratique de cette culture a rendu fertiles toutes les terres et mis à leur aise tous les habitants. Plus d'une fois, sans doute, les habitants de cette commune auront béni le bienfaiteur estimable qui leur a fourni l'idée de ces moyens de richesse. Quel contraste entre l'état d'une commune qui ne comptait il y a peu d'années qu'un petit nombre de ménages dans l'aisance, et celui de cette même commune où tous ces ménages prospèrent maintenant. »

Les vues exprimées dans cet écrit sont aujourd'hui admises par tout le monde : l'esparcette, le trèfle et la luzerne étendent au loin leur aimable empire ; le vain parcours est aboli, et je ne pense pas que personne laisse reposer ses terres tous les trois ans. Mais que de peine n'a-t-on pas eu à déraciner du cerveau des cultivateurs les préjugés nés de la routine. M. Morel a prêché d'exemple et par un grand nombre d'écrits

^{&#}x27; C'était le père de Mme Morel, M. de Gélieu.

— et il a triomphé, non que nos agriculteurs aient réalisé toutes ses vues, surtout en fait d'instruments aratoires (il recommandait déjà des semoires, des charrues nouvelles, etc.), cependant nous sommes en vogue d'un progrès constant sous ce rapport, — seulement il nous manque une société promotrice qui à la théorie joigne des exercices pratiques, et organise des réunions agricoles à cet effet. Sous ce rapport la section d'Erguel a des reproches à se faire : elle était en voie de continuer l'œuvre de M. Morel et elle l'a négligée par suite de circonstances diverses.

Le doyen Morel a porté aussi son attention sur les bestiaux qui forment une partie si importante de la richesse publique. Il a cherché avec beaucoup de frais, à acclimater les mérinos d'Espagne, à améliorer les races chevaline et bovine. Aucune de ces questions d'intérêt public ne lui fut étrangère, et, esprit ardent, dès qu'il avait reconnu une réforme utile, il s'en constituait le champion, unguibus et rostro, c'est-à-dire, par des brochures et par des essais pratiques. Il favorisait toutes les industries, tout commerce, tout ce qui pouvait augmenter la prospérité de son pays. Mais ce qu'il a surtout prêché c'est l'épargne, et il a fait mieux que de prêcher — il a établi la caisse d'épargne du district de Courtelary, établissement très-prospère, parfaitement administré, et qui honorera longtemps la mémoire de son éminent fondateur.

IV. Politique.

Le doyen Morel fut un homme politique dans toute la force du terme. A-t-il bien fait, a-t-il mal fait? ¹ je vous en laisse juge. Je `lisais l'autre jour une opi-

La carrière politique de M. Morel, nous écrit une personne qui l'a connu intimement, fut beaucoup plus une affaire de circonstance et d'entraînement, que de goût et de choix.

[«] Lorsqu'il finissait ses études et paraissait sur la scène de notre petit pays, les idées révolutionnaires faisaient leur chemin et préoccupaient tous les esprits. Ces idées et les systèmes qui en furent le résultat, s'attaquaient essentiellement aux institutions qui paraissaient surannées, aux us et cou-

nion bien remarquable d'un professeur en théologie de Berlin, je crois, qui prétend qu'un citoyen, pasteur ou autre, qui n'a point de conviction politique est un espèce d'eunuque. Il ne dit pas cependant que le pasteur doive se déclarer pour l'un des partis qui momentanément se disputent le pouvoir : ce serait compromettre des intérêts éternels pour des luttes excessivement temporaires et dont on a honte quand le temps a calmé les passions morbides et exubérantes. M. Morel a été un homme politique, parce qu'il était un vrai patriote et qu'aucun intérêt de son pays ne le trouvait indifférent. Mais jamais je n'ai connu d'homme libéral et si peu révolutionnaire. Cela tient à ce qu'il ne soupçonnait jamais le mal. Impossible à ce noble caractère de suspecter les intentions d'autrui et de mépriser qui que ce fût. Aussi a-t-il aimé tous les gouvernements qu'il a subis, et vous savez qu'ils furent nombreux. Il aimait tendrement le Prince-Evêque; ses malheurs, son départ, sa fuite, lui furent douloureux. Il désapprouvait hautement les mouvements révolutionnaires d'Erguel en 1793. « Le vertige révolutionnaire, dit-il, avait gagné » quelques têtes; la société populaire de Villeret donne le » signal de l'insurrection; l'assemblée nationale s'ouvre à » Courtelary; toutes les communes y sont représentées (l'Er-» guel veut former une république qui serve de trait d'union

tumes, et surtout aux priviléges. Sous le triple rapport de l'organisation administrative, militaire et religieuse, notre pays vivait sous un régime de pièces rapportées, régime dont personne ne se plaignait, parce qu'on en avait l'habitude et parce qu'en général le gouvernement de nos Princes avait un caractère doux et paternel.— A cette époque, on s'occupait fort peu de la chose publique, en dehors du cercle assez étroit des familles princieres qui formaient l'entourage du Prince et de celles d'où l'on tirait les magistrats locaux.

» Nous avions dans tous nos villages plus d'hommes honorables, et les affaires municipales étaient généralement mieux menées. Mais il y avait en revanche très peu d'études sérieuses. La révolution trouva le pays pauvre en capacités, et ce petit nombre fut entouré, pressé, sollicité de se laisser mettre en avant dans le débat des grandes questions qu'agitait la révolution. Tels furent M. Liomin, M. Wildermet et M. Morel. »

» entre la grande République française et l'antique république » helvétique). C'était un spectacle plus ridicule qu'imposant » de voir un peuple ignoré de l'univers, et qui n'occupe que » quelques lieues carrées d'étendue, vouloir rompre ses an-» ciennes relations et s'élever au rang des souverains. Sans » force et sans appui, que peut-il opposer à la marche des » évènements? Et quelle folie de compromettre son repos, » quand sa destinée sera inévitablement entraînée par celle » des autres peuples! Mais cette vérité était alors reçue en » Erguel comme un blasphème. » Ceci est un des jugements les plus sévères que j'aie entendus de M. Morel. J'ai dit qu'il aimait son gouvernement, qu'il ne lui attribuait jamais de mauvaises intentions, et que jamais cet homme droit n'eût levé la main contre le pouvoir établi. Mais, chose étrange, il ne se cramponne pas au passé; il n'est pas du tout conservateur borne, il marche vers l'avenir, plein de confiance. Il a aimé sincèrement le gouvernement républicain de France et relevait avec amour tous les avantages de cette forme politique pour la dignité de l'homme et le développement individuel. Il a été Français de cœur, et, dans ses mémoires pleins d'inspiration patriotique, il prenait un langage d'autorité chevaleresque : « Français, disait-il, vous avez tout ce qu'il faut » pour fixer chez vous la douce prospérité. Sachez allier les » devoirs avec les droits que vous avez conquis. Ouvrez vos » cœurs aux sentiments de la bienfaisance et de l'humanité. » Que l'indigent laborieux reçoive d'abondants secours, que » le fainéant soit forcé de rougir et de cacher aux regards sa » présence importune. » Il me semble que c'est sous le gouvernement républicain de France qu'il se sentait le plus à l'aise et que son génie déployait le mieux ses ailes. — Les écrits de cette époque sont singulièrement chaleureux et vibrants.

Cependant il a aimé le premier consul; que dis-je? il a admiré l'empereur, lui qui toute sa vie a détesté le despotisme et les excès du sabre! A la chute de l'empire, il fut indigné des outrages prodigués à Napoléon par ses anciens valets les plus serviles, et il sortit de la cure de Corgémont, le 1er mai 1814, une brochure anonyme intitulée Bonaparte et les Français, dirigée contre Châteaubriand, brochure due à la plume de la noble dame Morel, et qui respire les sentiments les plus purs de la morale la plus élevée.—Elle ne justifie pas Napoléon, mais elle souffre de voir le plus grand écrivain de l'époque donner cours à une haine féroce et basse contre un homme que la France a tant adulé. « Je connais quelques » hommes, dit-elle, en bien petit nombre à la vérité, qui eurent » le courage d'écrire non (M. Morel fut un de ces hommes) » quand ils furent sommés de donner leur avis pour décider si » Napoléon Bonaparte serait fait consul à vie. Ce premier pas » annonçait distinctement le second, et les hommes dont je » parle pensaient que si la France ne pouvait se soutenir en » république, le mieux serait de rappeler incessamment les » Bourbons. Par suite de cette manière de penser, ils n'ont » pas dû être des admirateurs aveugles et constants de Bona-» parte, que pourtant on a toujours pu admirer plutôt qu'ap-» prouver. Mais aujourd'hui, je les vois se taire sur ses torts » et respecter ses malheurs, tant il est vrai que la sagesse » marche toujours sur la ligne de la modération.

» Je me résume, ce n'est pas pour lui que j'ai écrit, c'est » contre les injustices où la passion me semble avoir entraîné » ses accusateurs. Jugeons-le, mais comme il appartient à » des chrétiens de juger leurs frères, et à des chevaliers fran- » çais de juger un ennemi longtemps redoutable et enfin ter- » rassé. Rappelez-vous ces mots si pleins de bon sens, » d'Alexandre le Grand, dits à l'occasion d'une statue : « Si » j'eusse été placé si haut, je ne puis répondre que la tête ne » m'eût pas tourné. » Dans cette brochure, M^{me} Morel ne fut évidemment que l'organe des opinions politiques de son mari. Nous ne parlons pas davantage aujourd'hui de cette femme aussi bonne qu'aimable : un caractère pareil mérite un tableau à part.

A la chute de Bonaparte, que faire de notre pays? Berne ayant perdu cave et grenier, c'est-à-dire Vaud et Argovie,

aspirait à posséder au moins un bûcher. Et franchement nous aurions pu plus mal tomber. Le doyen Morel était, à ce qu'il paraît, d'un tout autre avis. Faire du Jura un canton à part, comme le Valais, Genève, Tessin, mais un canton suisse : tel était son désir; il aimait la Suisse, mais il craignait l'absorption de nos mœurs, de nos lois, de notre langue par l'élément tudesque qui ne lui souriait qu'à moitié. Je ne crois pas qu'au festin de prise de possession à Delémont, il ait chanté le cantique de Siméon avec son collègue Himely : il était plutôt de l'opinion du paysan de Courtelary, qui trouvait que les boîtes à musique données par Berne à cette occasion in piouaient pas l'air de la liberté. Il se trompait sans doute, mais nous le comprendrons si nous étudions la nature toute spéciale de son patriotisme. M. Morel était un villageois sentimental, attaché passionnément au sol qui l'avait vu naître.

Les citadins ne peuvent guère comprendre ce patriotismelà. Ils n'ont pas le goût du terroir à ce point; trop d'espèces de gens les coudoient et les distraient. Je me figure que M. Morel, comme nous autres, a chanté avec émotion:

> Mes amis, c'est dans sa patrie Qu'il est doux d'écouler sa vie, Auprès de sa douce amie, ² Aux lieux où l'on reçut le jour.

Aussi toutes les sollicitations de ses amis de quitter son village furent-elles vaines: ses cendres reposent auprès de celles de ses pères. Je vous citerai à l'appui ses propres paroles: « L'amour de son pays, dit-il, n'est pas un de ces sen» timents impétueux que le hasard du moment peut inspirer » ou détruire. Il se compose des premières affections de la » vie, des souvenirs d'enfance, de l'attachement d'un frère, » d'une sœur, de parents chéris, du plaisir de la propriété,

[·] Ces boîtes furent données aux députés jurassiens qui signérent l'Acte de réunion.

² Cette supposition est parfaitement vraie. Le soir, auprès de la cheminée de son grand salon, lorsqu'il s'accordait quelque repos, il accompagnait les chants de ses enfants.

» de la protection des lois, de la douceur du gouvernement.

» C'est un sentiment en quelque sorte local : c'est pour chaque

» cultivateur l'amour de son champ, de son jardin, de sa mai
» son, de sa famille, de ses voisins, et cet amour devient par

» extension l'amour de la patrie. Nulle part on n'est plus actif

» que dans le lieu qui nous a vus naître. On y supporte les

» peines avec plus de courage, et ceux qui portent ailleurs

» leur industrie ne sont heureux que quand ils reviennent au

» milieu de leurs foyers, offrir à leurs compatriotes le fruit

» de leurs efforts. » (Tiré d'un mémoire sur l'extinction de l'indigence, écrit vers 1800.)

Je trouve encore dans son sermon de jeûne, en 1815, le passage suivant: « Souvenirs augustes et touchants! qui de » vous ne s'en retrace de tels avec attendrissement! Tenez-» vous à l'image du bonheur de vos premières années, de ces » années innocentes coulées à l'abri du toit de vos pères? Vos » cœurs ne s'émeuvent-ils pas, quand ils se rappellent ces » lieux qui vous ont vus naître, ces arbres qui ont ombragé » vos premiers jeux, ces fontaines qui vous ont abreuvés, ces » troupeaux que vous visitiez, ce ciel qui vous semblait si » pur, ces tombeaux où reposent les cendres de vos pères, » ces solennités qui vous reçurent au sein de l'Eglise!.... » Nous reconnaissons là ce villageois sentimental et idyllique que des âmes prosaïques ridiculisaient parce qu'il avait proposé que tous les nouveaux mariés plantassent deux arbres dans les beaux pâturages de Corgémont l'année même de leur mariage, aimables symboles de leur union, sous l'ombrage desquels leurs petits-fils fussent venus s'ébattre et folâtrer!

Je disais donc que M. Morel était essentiellement Jurassien et qu'il aurait aimé que l'ancien Evêché conservât son autonomie; il n'aurait pas ri de notre patriotisme spécialement jurassien, comme le font les esprits cosmopolites qui s'en offusquent et disent ne comprendre que l'esprit de la famille, puis celui de l'humanité, mais point un esprit local et franchement jurassien.

Les vues de M. Morel échouent — nous sommes annexés à Berne, sort heureux, selon moi; notre grand citoyen boudet-il? Du tout. Il se rallie franchement et s'efforce de tirer un bon parti des circonstances providentielles. Dans ce sermon du jeûne de septembre 1815, où notre sort était à peine décidé (l'Acte de réunion date de novembre), voici comment il parle à ses paroissiens : « Laissez-moi porter vos pensées » vers ces lieux nouveaux auxquels nous sommes réunis, vers » ce peuple antique et respectable dont nous sommes devenus » les frères, saluer cette Confédération qui nous a reçus dans » son sein, et lui tendre la main de l'union et de la frater-» nité. Laissez-moi vous parler de son antique gloire, de ces » souvenirs imposants auxquels nous allons de nouveau nous » associer. Laissez-moi vous parler de ce canton, de cet Etat » illustre auquel nous allons être plus particulièrement agré-» gés. Si je ne le flattai point et si j'en parlai toujours avec » respect, c'est à moi qu'il appartient peut-être de vous mon-» trer la paix, la sûreté, la protection qui vous attend dans » son sein. Non, notre part, cette part que Dieu nous a faite » ne peut être mauvaise, en tombant en partage à un gouver-» nement illustre par ses conseils, par sa sagesse et par ses » bienfaits, à un Etat dont les lois ont fait la prospérité et qui, » par la restauration même dont il s'occupe, nous promet » d'heureuses destinées. Fions-nous en pour cela à sa justice, » à sa magnanimité. C'est là que sera notre Jérusalem, » notre nouvelle patrie; c'est là où nous devons porter le » tribut de nos hommages et de notre affection. Entourons » Jérusalem, notre cité, notre forteresse, d'amour et de res-» pect. Que nos montagnes saluent ces remparts antiques et » ces cimes blanches qui se rapprochent de nous. Et puissiez-» vous, à l'ombre de ses lois et sous son égide tutélaire, voir » fleurir vos prairies et couler vos jours heureux et tranquilles. » Qu'en cultivant paisiblement votre héritage, vous goûtiez » toutes les douceurs et tous les bienfaits d'un gouvernement » paternel. »

Nul ne fut plus fidèle à Berne que lui, n'ayant qu'un but :

le bien de son pays. Les gouvernements ne sont qu'un moyen pour l'accomplir. En 1816, il fonde, avec le grand-baillif May, la caisse centrale des pauvres du district de Courtelary, et pose ainsi le germe de tous les établissements publics que ce district verra successivement fleurir : hôpital, orphelinat, maison de travail, asile des vieillards. Après cinquante ans, nous ne sommes que les continuateurs de l'œuvre féconde de notre illustre concitoyen.

Le temps me manque pour suivre le doyen Morel dans ses travaux de Constituante en 1831, dans ses écrits et ses débats politiques. J'aurais aimé vous mentionner encore son mémoire sur cette question: Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la République? mémoire très remarquable par la richesse des aperçus, par l'originalité des moyens proposés et par la chaleur du style. — Je dois m'arrêter, mais non sans m'incliner devant le plus grand citoyen de l'Erguel, et m'écrier, avec Thurmann:

Si vous n'y trouvez point de gloire, Préparez-en pour l'avenir.



DES DROITS SEIGNEURIAUX A LA MONTAGNE DE DIESSE

au XIVe siècle,

communication de M. Fr. IMER.

A mesure que la Société jurassienne d'émulation prend

'L'acte concernant les droits de l'Evêque de Bâle et du sire de Nidau sur la montagne de Diesse, etc., se trouve dans les Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle, t. IV, p. 43. Cependant, comme M. Trouillat a publié ce document en allemand, d'après une copie de 1560, nous croyons utile de le donner en français. On pourra ainsi comparer les deux pièces, et ceux de nos collègues à qui la langue allemande n'est pas familière, auront en main ce document important.